

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six

Le : 02 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

**À la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD,
Maire,**

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2026

Effectif légal : 27

**Nombre de Conseillers
en exercice : 27**

Votants : 24

Présents : 21

PRESENTS : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Madame Brigitte SIMONNEAU, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Marie-Joseph LABERGÈRE, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur David BARLET, Madame Pascale GIBERT, Monsieur David FRETILLE, Madame Aurore BOUHIER, Madame Delphine CALOMINE, Monsieur Guy DESVILLES, Madame Hanifé YILMAZ, Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Elodie HAMELIN, Madame Solène LAPLAGNE, Monsieur Edouard NEBIE, Madame Nadia GUERRERO, Madame Marie-Paule CELERIER, Monsieur Thierry PASQUET, Madame Alexandra MOREAU ;

PROCURATIONS : Madame Laurence MASSARD-TERRAZ à Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Julien CHALANGEAS, Monsieur Arnaud BOUHIER à Madame Marie-Joseph LABERGÈRE

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur Olivier TERRAZ, Monsieur Lakhdar ABED, Monsieur Ludovic DELHOUME

Secrétaire de séance : Julien CHALANGEAS

DÉLIBÉRATION 2026-07-01 – AUTORISATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AVEC LA COMMUNE DE MISSIRAH WADÈNE (SÉNÉGAL) DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS A L'EAU, A L'HYGIÈNE ET A L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1115-1 relatif à l'action internationale des collectivités territoriales, qui autorise les collectivités à mettre en œuvre ou soutenir des actions internationales de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire, et à conclure des conventions avec des autorités locales.

Vu le projet de coopération entre la commune de RILHAC RANCON et la commune de Missirah Wadène (Sénégal), portant sur l'accès à l'eau, l'amélioration des conditions sanitaires et la mise en place de process de sensibilisation et de promotion de l'hygiène,

Considérant que ce projet s'inscrit dans une démarche de solidarité internationale, de développement local durable et de renforcement des capacités des acteurs locaux,

Considérant l'intérêt pour la commune de RILHAC RANCON de s'associer à une action de coopération décentralisée visant à améliorer durablement les conditions de vie des populations bénéficiaires,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe d'une coopération décentralisée entre la commune de RILHAC-RANCON et la commune de Missirah Wadène (Sénégal), dans le cadre d'un programme de solidarité internationale pour l'accès à l'eau et l'amélioration des pratiques d'hygiène.

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de coopération décentralisée correspondante, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre, sous réserve que la convention précise l'objet des actions envisagées et le montant prévisionnel des engagements financiers, conformément au CGCT.

- De dire que cette convention pourra prévoir notamment :

- Des actions d'appui à l'accès à l'eau potable ;
- Des actions de sensibilisation à l'hygiène ;
- Des formations, outils de communication et supports pédagogiques ;
- L'appui à la structuration de procédures locales de suivi et de pérennisation des actions.

-De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune au fur et à mesure de l'exécution du projet, dans la limite des engagements approuvés par le conseil municipal.

-D'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 06 juillet 2027

Affiché / Notifié le 06 juillet 2027

Certifié exécutoire le 06 juillet 2027

Publiée le 06 juillet 2027

Le Maire,

Nadine BURGAUD,

